Université Nice Sophia Antipolis

AGENDA ETUDIANT

2010/2011

l'Université Nice Sophia Antipolis

unice.fr

et la FACE 06

Fédération des Associations et Corporations Étudiantes du 06

face06.com

OUVREZ VOTRE COMPTE SUR VOTRE ESPACE NUMÉRIQUE DE TRAVAIL

>> N'OUBLIEZ PAS D'OUVRIR VOTRE COMPTE !

Pour accéder à votre Espace numérique de travail (ENT) et à tous les services numériques de l'université, il vous suffit de créer votre compte Sésame sur **http://ent.unice.fr**.
Il vous donne accès à :

- votre adresse électronique universitaire (@etu.unice.fr) et
- votre agenda
- des ressources pédagogiques et des cours en ligne dans l'onglet « Pédagogie »
- un wifi gratuit sur tous les campus
- des salles informatiques en libre-service

et bien plus encore…

Ton université te propose un espace numérique de travail

Rends-toi vite avec ta carte étudiante sur http://ent.unice.fr et démarre ta vie numérique étudiante !

SOMMAIRE

Conception-réalisation :
Direction de la Communication

Avec la collaboration des services et composantes de l'université

Merci de nous signaler tout changement ou erreur : com@unice.fr

Présentation

4 Édito du Président
5 Édito du Vice-Président étudiants
6 Présentation de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS)

Vos études

8 Votre cursus
9 Se former à distance
10 Étudier à l'étranger
11 Vous êtes étudiant étranger
12 L'Institut universitaire des langues
13 La bibliothèques universitaires (BU)

Information / Orientation/Insertion

15 Le Service Observation Orientation Insertion Professionnelle
15 • le Bureau Information et Orientation
16 • le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle
17 • le Pôle entreprenariat
17 • l'Observatoire de la Vie Etudiante
18 Alumnice : l'association des anciens et des amis de l'UNS

Vie étudiante

20 Le Bureau de la vie étudiante (BVE)
22 L'Espace étudiant
23 Financer ses études, les aides du CROUS
26 Le logement
27 Les restaurants universitaires
29 Sécu – mutuelles étudiantes
30 Santé et social
31 Étudiants en situation de handicap
32 Les activités culturelles
33 Les activités sportives
35 L'UNS sur les réseaux sociaux
36 L'UNS TV

Informations pratiques

37 Les transports
38 Les numéros utiles
39 L'application UNS pour iPhone

EDITO

Chères étudiantes, chers étudiants,

Soyez fier(e)s d'appartenir à la grande et prestigieuse famille de l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) qui compte parmi ses « anciens » de très grands noms de la science, de la culture, du sport, de l'économie et de la politique. Une année universitaire nouvelle commence pour vous au sein d'une faculté, d'un institut ou d'une école qui font tous partie d'une seule et même Université qui se déploie sur l'ensemble du territoire azuréen et varois.

Présente dans le classement de Shanghaï, l'UNS se classe parmi les meilleures universités françaises et européennes. Elle tire son prestige et sa réputation internationale de l'excellence de ses laboratoires de recherche et de la valeur de ses diplômes. Ses enseignants-chercheurs et intervenants professionnels sont dans toutes les disciplines à la source et à la pointe du savoir. Dans un contexte de mondialisation et de compétition internationale croissantes nous sommes ainsi en mesure de former des cadres qualifiés de haut niveau qui sauront, par leurs connaissances fondamentales, leurs qualifications professionnelles, et leur culture générale, exceller dans l'exercice de leur métier.

Pour assurer votre réussite aux examens, n'hésitez pas à mettre à profit auprès de vos enseignants, dans toutes les filières de formation, l'encadrement et l'accompagnement pédagogiques personnalisés qui ont été mis en place. Utilisez largement l'environnement numérique de travail et l'internet mais également nos bibliothèques universitaires présentes sur tous les campus et qui contiennent des ressources documentaires très riches. Parallèlement mettez à profit nos relations avec le monde de l'entreprise (SOOIP) pour faire reconnaître votre diplôme à sa juste valeur, pour trouver rapidement des stages et à l'issue de vos études un métier valorisant et rémunérateur.

Soyez exigeants et présents dans la politique que nous menons pour améliorer vos conditions de vie et d'étude en partenariat avec les associations et syndicats étudiants, le CROUS et les collectivités territoriales. Des actions fortes sont nécessaires et urgentes dans les domaines du logement, des transports, de la santé, du sport, de la culture et des loisirs.

En 2011, l'UNS poursuivra ses efforts pour impliquer tous les acteurs internes et externes dans son fonctionnement et dans ses choix stratégiques. L'exigence de démocratie renforcée est plus que jamais nécessaire pour gérer avec rigueur et économie l'ensemble de nos moyens en ressources financières et humaines, en équipements et en patrimoine immobilier. La lutte contre toutes les formes de gaspillage doit être menée à tous les niveaux par tous les personnels du haut en bas de la hiérarchie, mais aussi par chacun de nos étudiants dont le comportement citoyen exemplaire, soucieux de protection de l'environnement et de développement durable, contribuera au prestige et au rayonnement de notre Université et donc de la valeur de vos diplômes.

Je vous souhaite plein succès, bonheur et épanouissement durant cette année universitaire 2010-2011 et vous engage vivement à être ouverts, accueillants et réceptifs les uns envers les autres pour mieux vous enrichir de l'extraordinaire diversité culturelle de votre Université.

Albert Marouani
Président de l'Université
Nice-Sophia Antipolis

EDITO

Chères étudiantes, chers étudiants,

Si vous lisez ce mot, c'est que vous venez de vous inscrire ou de vous réinscrire au sein de notre Université, l'Université Nice Sophia Antipolis.

La première chose que je voudrais vous dire, c'est « BRAVO ». Vous avez fait le choix d'une formation de qualité, qui vous permettra d'obtenir un emploi et d'acquérir au fil de vos années d'études une autonomie de travail indispensable au monde de l'entreprise.

Je me présente, je m'appelle Ludovic ARNAULT, étudiant en droit. J'ai été élu pour représenter les 26 000 étudiants dont vous faites peut être maintenant partie auprès de la gouvernance de l'Université. Je porte le titre de Vice-Président, et peux donc agir dans votre intérêt à tous les niveaux. Que ce soit pour un problème de bourse, de stage, d'examen ou de tout autre ordre, je suis disponible pour vous accompagner dans la résolution de celui-ci.

La deuxième chose que je voudrais vous dire, c'est « VIVEZ PLEINEMENT VOTRE UNIVERSITE ». Vous avez sur vos campus des associations étudiantes, qui n'attendent que vous pour mettre en place des projets d'animation des campus, de tutorat, des soirées, des week-end au ski, bref faire de ces années, les plus belles de votre vie.

De plus, les compétences que vous allez pouvoir acquérir en vous investissant dans vos associations étudiantes seront valorisées sur votre diplôme et votre emploi du temps pourra être aménagé pour vous permettre de vous engager pleinement. Cette expérience associative est inestimable sur le marché du travail, elle vous différenciera clairement de tous les autres candidats potentiels.

La dernière chose que je voulais vous dire, c'est « ÊTRE ETUDIANT EST UNE CHANCE, SAISISSONS-LA ». Cette phrase est le slogan de la Fédération des associations étudiantes, la FACE 06, qui organise, anime et impulse la vie étudiante à l'Université. Dans votre intérêt, elle réunit les associations étudiantes de vos campus. Elle met, entre autres, à votre disposition la carte FACE 06, carte qui vous permettra d'obtenir des réductions et services supplémentaires dans tous les lieux de vie étudiante à proximité de vos campus.

Pour de belles années universitaires, vivez étudiant ! (Cette phrase est le slogan de la fédération étudiante, la FACE 06...)

Ludovic ARNAULT
Etudiant Vice-Président
de l'Université Nice Sophia Antipolis
Arnault@unice.fr

L'UNIVERSITÉ

>> L'UNS EN QUELQUES MOTS...

- Établissement d'enseignement supérieur pluridisciplinaire
- Implantée dans tout le département des Alpes-Maritimes, de Cannes à Menton
- Missions principales : l'enseignement, la recherche et l'insertion professionnelle

>> L'UNS EN CHIFFRES

- 26 483 étudiants dont 4 836 étudiants étrangers
- 35 implantations universitaires
- 52 unités de recherche
- 1 311 chercheurs et enseignants-chercheurs
- 209 formations Licences, Masters, Doctorats
- 9 Unités de Formation et de Recherche (UFR)
- 2 Écoles
- 2 Instituts

Retrouvez l'organigramme de l'UNS en ligne rubrique « Université »

A NOTER

DE CANNES À MENTON

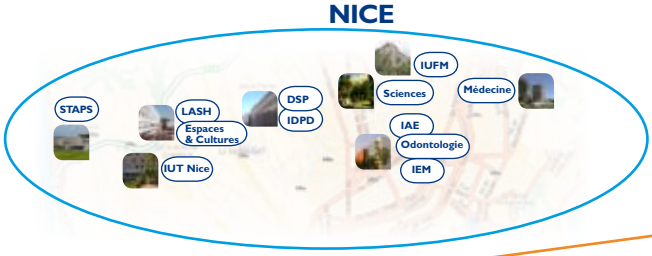

>> UNE UNIVERSITÉ, PLUSIEURS SITES...

DSP : Droit et Sciences Politiques
EPU : Ecole Polytechnique Universitaire
IAE : Institut d'Administration des Entreprises
IDPD : Institut du Droit de la Paix et du Développement
IEM : Institut d'Economie et de Management
IUFM : Institut Universitaire de Formation des Maîtres
LASH : Lettres, Arts et Sciences Humaines
STAPS : Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

Contact

Université Nice Sophia Antipolis (Présidence)
Grand Château - 28 avenue Valrose
BP 2135 - 06103 Nice Cedex 2
Tél. : 04 92 07 60 60 – www.unice.fr

Plus d'infos sur www.unice.fr

L'ORGANISATION de L'UNS

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION (CA)

30 membres **dont 5 représentants étudiants**

MISSIONS :

- détermine la politique de l'établissement,
- vote le budget et approuve les comptes,
- fixe la répartition des emplois…

LE PRÉSIDENT

LE CONSEIL DES ÉTUDES ET DE LA VIE UNIVERSITAIRE (CEVU)

40 membres

dont 16 représentants étudiants

MISSIONS :

- propose les orientations en matière d'enseignement de formation initiale et continue (Orientation des étudiants, validation des acquis, soutien à l'entrée dans la vie active, conditions de vie étudiante…).

LE CONSEIL SCIENTIFIQUE (CS)

40 membres **dont 4 représentants étudiants** (du 3e cycle)

MISSIONS :

- présente des orientations en matière de politique de recherche, de documentation scientifique et technique et de répartition des crédits de recherche
- assure la liaison entre l'enseignement et la recherche

LES VICE-PRÉSIDENTS STATUTAIRES

Vice-présidente du Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire
Eliane KOTLER

Vice-président étudiant
Ludovic ARNAULT

Vice-président du Conseil Scientifique
Jean-Marc LARDEAUX

Grand Château de Valrose

Plus d'infos sur www.unice.fr
rubrique « Université »

VOTRE CURSUS

Depuis la rentrée 2004, dans le cadre de la construction de l'espace européen de l'enseignement supérieur, les formations proposées par l'Université Nice Sophia Antipolis sont conformes au système LMD (Licence, Master, Doctorat).

Scolarités

Pour toutes les questions relatives au contrôle des connaissances (inscriptions, dates et modalités d'examens, délivrance des diplômes,…), adressez-vous à la scolarité de votre composante.

>> LE SYSTÈME LMD EN QUELQUES MOTS

- des cursus articulés en semestres donnant chacun lieu à l'attribution de 30 crédits
- des équivalences à l'échelle européenne
- une simplification de la mobilité étudiante
- une meilleure lisibilité des diplômes sur le marché du travail

>> L'OFFRE DE FORMATION

Plus de 210 diplômes (hors secteur santé), dont 124 à finalité professionnelle, répartis **dans 5 domaines de formation** :

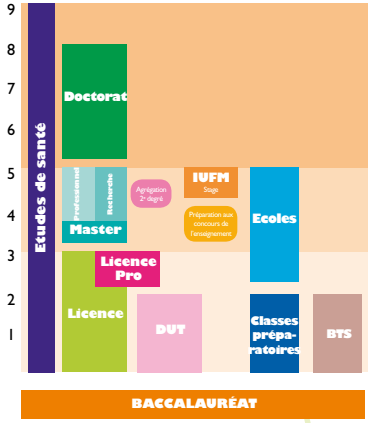

- Droit, Économie, Gestion (Licences et Masters)
- Arts, Lettres, Langues (Licences et Masters)
- Sciences humaines et sociales (Licences et Masters)
- Sciences, Technologies et Santé (Licences et Masters)
- STAPS (Licences et Masters)

À NOTER

Chacun de ces domaines comporte des mentions avec, pour chaque mention, différents parcours. En Master, les mentions comprennent des spécialités (recherche ou professionnelle).

Licence		Master	
Mention 1	Mention 2	Mention 1	Mention 2
Parcours 1 Parcours 2 Parcours 3 …	Parcours 1 Parcours 2 Parcours 3 …	Spécialité Recherche Spécialité Professionnelle	Spécialité Recherche Spécialité Professionnelle

La double inscription

Vous avez la possibilité de vous inscrire dans deux formations différentes jusqu'au mois de septembre. Attention à la compatibilité des emplois du temps et dates d'examens ! Bon à savoir : vous devrez vous acquitter de droits d'inscription pour chaque formation.

Plus d'infos sur www.unice.fr
rubrique « Formations »

Contact

Direction des Enseignements et de la Vie Étudiante (DEVE)
Grand Château - 28 avenue Valrose
BP 2135 - 06103 Nice Cedex 2
Tél. : 04 92 07 66 32 – deve@unice.fr

SE FORMER À DISTANCE

L'Université Nice Sophia Antipolis propose des formations à distance par Internet :

- Diplôme d'accès aux études universitaires littéraires et scientifiques : **http://campus-pegasus.org**
- L1 et L2 « Économie – gestion » : **http://www.canege.org**
- Licence professionnelle « Gestion des établissements sanitaires et sociaux » : **http://portail.unice.fr/jahia/page1067.html**
- Licence 3 et Master « Miage » : **http://www.e-miage.org**
- Master « Administration des affaires, mention Direction d'entreprises privées et publiques » : **http://www.canege.org**
- Master Sciences, technologies et santé, spécialité professionnelle Ingénierie du système de santé : **http://essquad.unice.fr**
- IAE/IFAM Croix rouge française : **http://ifam.croix-rouge.fr**
- CAPES, agrégation et CAPLP en Sciences physiques IUFM : **http://www.iufm.unice.fr/foad**

Un problème, une question ? Onglet « SOS » de votre ENT ou auprès des animateurs TICE dans vos BU jalon.unice.fr/animateurstice

A NOTER

L'UNS est partenaire de l'opération « Micro-portable étudiant » pour faciliter l'acquisition d'un micro-portable équipé Wifi : http://delegation.internet.gouv.fr/mipe/index.htm

jalon
• Banque de cours (C2i, remise à niveau, méthodologie documentaire…)
• Cours en ligne
• Tutorat

• Podcasts
• Support de cours vidéos…

ENT
Espace numérique de travail / onglet « Pédagogie »

http://ent.unice.fr

wims
• Exercices interactifs
• Examens en ligne

C2i
CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET
Attestez de vos compétences acquises dans la pratique de l'outil informatique et l'utilisation d'Internet.
Préparez-le dès maintenant sur : http://C2i.unice.fr

Plus d'infos sur
http://tice.unice.fr/campusnumeriques

ÉTUDIER À L'ÉTRANGER

Dans un contexte de mondialisation fort du système Licence, Master, Doctorat (LMD), l'ouverture internationale pendant ses études universitaires est devenue incontournable. Avec 18,6 % d'étudiants étrangers et des centaines d'étudiants qui, grâce aux programmes d'échanges internationaux, font des séjours d'études ou des stages en entreprise à l'étranger, l'Université Nice Sophia Antipolis (UNS) a totalement intégré les initiatives de mobilités étudiantes européennes et internationales.

CONCRÈTEMENT

- **mobilités internationales possibles tout au long de votre parcours universitaire, à partir de la L2 et jusqu'au doctorat inclus**
- **possibilité d'obtenir un double diplôme ;**
- **séjours d'études en ou hors Europe facilités par de très nombreux accords de partenariat ;**
- **stages en entreprise**

>> SÉJOUR D'ÉTUDES À L'ÉTRANGER : MODE D'EMPLOI

- Séjour d'études au titre d'étudiant individuel (free mover)

Organisation de la mobilité à la charge de l'étudiant (contact avec l'université étrangère choisie, inscription, droits d'inscription, reconnaissance possible de son diplôme en France à l'issue de l'année d'études).

Les +	Les -
- liberté de choix de l'université	- droits d'inscriptions souvent plus élevés qu'en France, - impossibilité d'obtenir une aide financière, - doit passer par une validation des diplômes obtenus qui reste une procédure lourde

- Séjour d'études au titre d'étudiant en programmes d'échanges (ERASMUS, etc.)

Étant inscrit à l'UNS, pas de droits d'inscription dans l'université d'accueil. Programme d'études établi en accord avec le responsable du diplôme préparé à l'UNS, validation automatique de l'année en France à l'issue du séjour d'études.

Les +	Les -
- possibilité d'obtenir des aides financières	- pas d'obtention d'un diplôme étranger (**sauf dans le cadre d'un double diplôme**).

- Séjour d'études dans le cadre de cursus d'études internationaux

L'UNS propose plusieurs cursus d'études internationaux notamment des Masters Erasmus Mundus. Ces cursus prévoient une période d'étude dans au moins deux universités étrangères. Ces cursus mènent à l'obtention d'un diplôme double, multiple ou conjoint.

>> STAGE EN ENTREPRISE À L'ÉTRANGER : MODE D'EMPLOI

Vous pouvez effectuer un stage à l'étranger dans une entreprise, un laboratoire, une mission diplomatique, un poste consulaire… Le stage doit faire partie intégrante du cursus suivi à l'UNS et doit faire l'objet d'une convention.

Les +	Les -
- il existe des dispositifs de bourses	- difficultés pour trouver un employeur

VOUS ÊTES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Ouverte sur le monde, l'Université Nice Sophia Antipolis a accueilli, depuis sa création en 1965, un nombre significatif d'étudiants et de chercheurs internationaux. Les étudiants étrangers représentent aujourd'hui 18,6 %de la population étudiante. En relation avec plus de 380 établissements dans 70 pays, l'UNS accueille chaque année, dans le cadre de programmes d'échanges et d'accords bilatéraux, près de 400 étudiants étrangers en séjour d'études.

>> À L'Université Nice Sophia Antipolis, VOUS POUVEZ :

- Étudier un large panel de disciplines : l'UNS est la seconde université pluridisciplinaire de France ;
- Étudier la langue française : l'UNS est dotée d'un Institut des langues qui propose des préparations à plusieurs diplômes d'études françaises ainsi qu'à des tests et certifications en langue française ;
- Apprendre ou perfectionner votre niveau de langue française, dans le cadre des sessions de formation de l'Université internationale d'été ;
- Suivre des parcours internationaux de formation dans le cadre des Masters Erasmus Mundus ;
- Etudier dans le cadre des programmes d'échanges Erasmus, Erasmus Mundus External Cooperation Window, International Student Exchange Programs (ISEP), Conférence des Recteurs et des Principaux des Universités du Québec (CREPUQ) ;
- Etudier dans le cadre d'accords d'échanges inter-universitaires bilatéraux ou multilatéraux.

En qualité d'étudiant étranger à l'UNS, vous pouvez candidater à plusieurs programmes de bourses : bourses du gouvernement français, programme de bourses d'excellence Eiffel, programme MED-CAP-ACCUEIL du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur, programmes de l'Union Européenne (Erasmus, Erasmus Mundus, Erasmus Mundus External Cooperation Window).

Contact

CROUS
pour les étudiants étrangers

CALIOPPE (Centre d'Accueil pour le Logement, l'Information et l'Orientation des participants aux Programmes d'Echange)
18 avenue des Fleurs - 06000 Nice
Tél. : +33 (0)4 92 15 50 65
Fax: +33 (0)4 93 86 89 42
calioppe@ac-nice.fr
http://www.crous-nice.fr/inter1.php

Retrouvez toute information utile à la préparation de votre séjour à Nice sur

www.unice.fr *rubrique «international»*

et

dans les Bureaux des relations internationales de chaque campus

UFR LASH : 04 93 37 55 74
UFR DROIT : 04 92 15 71 44
UFR MEDECINE : 04 93 37 70 50
UFR IAE: 04 92 15 73 88
UFR SCIENCES : 04 92 07 69 55
UFR STAPS : 04 92 29 65 31
EPU : 04 92 96 51 59
IUT: 04 97 25 82 59

L'INSTITUT UNIVERSITAIRE DES LANGUES

L'institut universitaire des langues favorise la mobilité étudiante : il vous aide à acquérir une meilleure maîtrise des langues et à évaluer vos compétences linguistiques.

- Formations en langues étrangères et en langues de spécialité s'intégrant dans l'offre de formation de l'université pour la Licence et le Master
- Formations en français et en français de spécialité couvrant tous les niveaux pour les étudiants étrangers
- Sessions de tests ou d'examens pour des certifications internationalement reconnues (TCF, DALF, CLES…)

A NOTER

Vous faites quoi cet été ?

L'université internationale d'été (UIE) propose des cours de langues aux étudiants français et étrangers pendant les vacances d'été. Français langue étrangère, anglais et italien, ces stages intensifs d'un mois environ (à des tarifs avantageux) sont assurés par des enseignants hautement qualifiés et vous permettent d'apprendre, de renforcer ou de perfectionner votre maîtrise de la langue choisie.

TO NOTE

What are you doing this summer ?

The International Summer School offers language courses to French and foreign students during the summer holidays. Whether you want to learn French as a foreign language, English or Italian, these intensive courses, which last about a month (at very competitive rates), are taught by highly qualified teachers and enable you to learn, improve or perfect abilities in your chosen language.

Plus d'infos sur
www.unice.fr/UIE

Contact

Institut universitaire des langues
Campus Carlone – 98 bd Édouard Herriot
BP 3209 – 06204 Nice Cedex 3
Pour les étudiants étrangers, CUEFLE :
bâtiment H, bureau 232
Tél. : 04 93 37 53 83/89 – cuefle@unice.fr

Pour les étudiants de licence et de master, Maison des langues :
LANSAD : bureau H209
Tél. : 04.93.37.55.20 - mdl@unice.fr

Pour tous :
L'Université Internationale d'Été (UIE)
Tél. : 04.93.37.53.94 - uie@unice.fr
Les Centres de ressources en langues :
Carlone, salle H228 - SJA2, salle 3B16

BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES BU

Des milliers d'ouvrages et revues accessibles sur place et en ligne.

Consulter le site BU, selon les rubriques(catalogue, périodiques en ligne, etc.)

- Présentes sur tous les campus : ouvertes du lundi au vendredi et- samedi matin. Nouvelle implantation à St jean d'Angely à partir d'octobre 2010 ouverte samedi et dimanche

- Ressources documentaires sur : papier, électronique, audiovisuel, Internet

- Formation des étudiants à la recherche d'information : voir dans chaque BU

- Accès distant de n'importe quel lieu (domicile, lieu de stage en France ou à l'étranger, etc.) aux ressources documentaires en ligne par ENT

- Exemples de ressources documentaires en ligne :
  - FACTIVA : une base de données de 4 000 titres de presse francophone et internationale
  - NUMILOG : près de 1200 livres numériques en sciences économiques, SHS et littérature que vous pouvez « emprunter » virtuellement

Plus de 20 000 périodiques en ligne

- Publications en ligne de l'université :
  - REVEL (http://revel.unice.fr), portail des revues électroniques en sciences humaines et sociales

- HAL-unice Portail d'archive ouverte : (**http://hal-unice.archives-ouvertes.fr/**), lieu de dépôt des travaux des enseignants et des chercheurs de l'Université Nice Sophia Antipolis dédié à la diffusion des résultats de la recherche dans tous les domaines. S'inscrit dans un vaste réseau mondial d'échanges d'informations scientifiques (openaccess).

Retrouvez les différentes sections de la BU et les contacts :
http://bibliotheque.unice.fr

Contact

BU – Service commun de la documentation
Parc Valrose - BP 2053
06101 Nice cedex 2
Tél. : 04 92 07 60 00 – Fax : 04 92 07 60 10

Ouverture du lundi au vendredi
de 8h30 à 19h, le samedi de 8h30 à 12h30

Université Nice Sophia Antipolis

www.unice.fr

L'Université Nice Sophia Antipolis

organise

LES RENCONTRES DE LA CONNAISSANCE

Conférences-débats - Sciences & Société / Art-Science
UEL De La Connaissance pour les étudiants

Entrée libre et gratuite
Pôle universitaire Saint-Jean d'Angély

PROGRAMME ET ADHÉSION
«Institut Culture Science (ICS) Alhazen
http://delaconnaissance.unice.fr

SOOIP

Afin d'offrir aux étudiants une chaine de services complète du début à la fin de ses études, l'Université s'est dotée depuis le 1er janvier 2010 d'une structure commune : le SOOIP (Service Observation Orientation Insertion Professionnelle)

LE SOOIP est constitué du :

- BIO (Bureau Information Orientation)
- BAIP (Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle)
- OVE (Observatoire de la Vie Etudiante)
- Pôle Entrepreneuriat

L'objectif : créer une dynamique nouvelle qui renforce l'efficacité de l'accompagnement qui vous est proposé.

Visitez notre site internet

www.unice.fr *« rubrique emplois/stages »*

BIO

Information + orientation = la bonne formule pour réussir !

Une bonne orientation est un gage de réussite dans vos études supérieures ; aussi, mieux vaut-il vous y intéresser de près… Le BIO est votre guide sur le chemin de votre réussite. En vous soutenant dans votre AUTO-ORIENTATION, il vous aidera à élaborer et mettre en oeuvre votre stratégie de formation. Il vous évitera écueils et embûches, sans pour autant dicter ses choix.

>> UN ESPACE DE CONSEIL ANIME PAR UNE EQUIPE DYNAMIQUE

Etudiant ou futur étudiant, vous trouverez au BIO une véritable écoute sur vos interrogations, qu'elles portent sur le contenu et les objectifs des formations universitaires, sur votre projet personnel et professionnel, sur les débouchés, sur les métiers, rédaction de vos CV et lettres de motivation.

>> UN FONDS DOCUMENTAIRE RICHE ET ACTUALISE

Au BIO, vous trouverez toute la documentation dont vous aurez besoin (enseignement supérieur, formations, débouchés, métiers et emploi, études en France et à l'étranger). Sur CHAQUE CAMPUS, en toute proximité, l'équipe du BIO vous accompagne dans la découverte de cette documentation. Elle l'actualise, elle vous guide et facilite vos recherches, elle constitue de véritables dossiers personnalisés.

>> UN CENTRE D'INITIATIVES INNOVANT

L'équipe du BIO crée des documents et conduit des actions destinées à faciliter la réalisation de votre projet de formation.

>> UNE ÉQUIPE DE PROFESSIONNELS QUALIFIES ET A L'ECOUTE

Des professionnels de l'information, de l'orientation et de la documentation, sous la direction d'un enseignant, sont à votre disposition. Des chargés d'information et d'orientation et des conseillers d'orientation - psychologues vous recevront en entretien individuel avec la possibilité de passer des tests d'orientation afin de vous aider dans la conduite de votre projet personnel et professionnel et à la valorisation de vos compétences.

A NOTER

RDV dans Votre Antenne

Carlone 04 93 37 56 08, Extérieur du hall H, sur la gauche, en face de la BU.
scuio-lash@unice.fr

Saint-Jean d'Angely 1, bureau 232, 04 92 00 11 48,
scuio-stjean@unice.fr

Trotabas 04 92 15 70 75, 1 er étage, bureau 206,
scuio-droit@unice.fr

Valrose 04 92 07 69 23, Petit Valrose,
1er étage bureau 121,
scuio-sciences@unice.fr

BAIP

Le Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (BAIP) est votre interface avec le monde professionnel. Notre principale mission est l'accompagnement des étudiants et jeunes diplômés vers l'emploi. Nos outils sont :

>> L'AIDE À LA RECHERCHE D'EMPLOIS ET DE STAGES

Le BAIP vous aide dans vos démarches en vous proposant :

1. Un conseil personnalisé pour l'élaboration et la rédaction de votre **CV,** de vos **lettres de motivation** et de votre **projet professionnel**.
2. Une préparation aux **entretiens d'embauche** au travers de simulations.

>> LA MISE A DISPOSITION D'UNE BANQUE D'OFFRES D'EMPLOIS ET DE STAGES

Le BAIP collecte et diffuse des centaines d'offres de stage et d'emploi par thèmes.

>> LES UNITÉS D'ENSEIGNEMENT LIBRES (UEL)

Tout au long de votre cursus de licence, bénéficiez d'ateliers pour acquérir des techniques, des méthodes et des outils facilitant votre insertion professionnelle.

1. Avec l'**UEL « techniques de recherche d'emploi »**, travaillez vos CV, lettres de motivation et votre projet professionnel. Participez à des simulations d'entretiens de recrutement.
2. Avec l'**UEL « stage découverte en entreprise »**, effectuez un stage en entreprise, acquerrez de l'expérience dans votre domaine et valorisez cet acquis par des crédits ECTS.
3. Avec l'**UEL « Réseaux, techniques de communication, gestion de projet »** apprenez à organiser un événement.

>> LE DIPLOME UNIVERSITAIRE D'INSERTION PROFESSIONNELLE (DUIP)

Trouvez un emploi en commençant par un stage conventionné permettant d'accroître vos compétences et bénéficiez de modules d'enseignements dispensés par l'Université.

À NOTER

Préparez votre insertion professionnelle dès votre entrée à l'université

avec nos UEL sur

www.unice.fr (rubrique emplois/stages)

Contact

BAIP - Salle 1B39
Campus Saint Jean d'Angély II
24, avenue des Diables Bleus
06357 NICE Cedex 4
Tél. 04 92 00 13 66
Mail : baip@unice.fr

POLE ENTREPRENEURIAT

Une idée, un projet...? Le Pôle Entrepreneuriat vous informe et vous accompagne! Ce lieu d'initiatives, ouvert à tous au sein de l'Université, vous propose de nombreux services :

>> ACCUEIL ET ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISE DES PORTEURS DE PROJETS

Que vous soyez étudiants ou jeunes diplômés, un conseiller reçoit individuellement tous les porteurs d'initiatives entrepreneuriales pour les accompagner dans leur réflexion et dans leur parcours de création.

>> AIDE ET CONSEIL DANS LE MONTAGE DE VOTRE PROJET

Qu'il s'agisse d'une aide régulière ou ponctuelle, le conseiller est à votre écoute, il vous guide dans vos démarches, vous donne des pistes d'approfondissement de votre projet.

>> MISE EN RELATION AVEC LES ACTEURS COMPETENTS

En lien avec les acteurs économiques locaux, le conseiller est également un relais qui saura vous orienter vers les bons interlocuteurs, à chaque étape de votre projet.

>> INFORMATION SUR LES EVENEMENTS LIES A L'ENTREPRENEURIAT

Tout au long de l'année, le Pôle Entrepreneuriat vous informe des concours à la création d'entreprise, des conférences organisées et des manifestations à ne pas rater pour avancer dans votre projet entrepreneurial.

>> SITES WEB ET OUTILS INFORMATIQUES DEDIES A LA CREATION D'ACTIVITE

Le Pôle Entrepreneuriat met à votre disposition des postes informatiques pour vos recherches spécifiques à l'entrepreneuriat ainsi que des logiciels d'aide au montage de projet.

>> HEBERGEMENT POUR DEMARRER VOTRE ACTIVITE

Après sélection, le pôle pourra mettre à votre disposition des locaux et des moyens informatiques et financiers pour initier votre projet.

L'OBSERVATOIRE DE LA VIE ETUDIANTE

Mieux vous connaître pour mieux répondre à vos attentes

L'Observatoire de la vie étudiante (OVE) a été créé en 1993 par l'Université de Nice Sophia Antipolis. Il réalise des études sur :
- les conditions de vie des étudiants
- le déroulement de leurs études
- leur devenir professionnel

Ces études sont consultables sur le site www.unice.fr/ove, à la rubrique « Publications ». Vous y trouverez notamment les dossiers d'analyse complets (« Études et documents ») et les résumés de ces analyses (« Infolio »).Vous pourrez également accéder aux données par thèmes (conditions de vie, insertion professionnelle, étudiants étrangers, déroulement des études).

A LIRE

Les résultats de l'enquête sur le devenir des diplômés de 2007, interrogés sur leur situation au 1er décembre 2009.

Contact

Observatoire de la Vie Etudiante
Pôle universitaire Saint Jean d'Angély
24, avenue des Diables Bleus
06357 Nice Cedex 4
Tél. : 04 92 00 11 78
ove@unice.fr

ALUMNICE

L'association des anciens et des amis de l'Université Nice Sophia Antipolis

Afin de permettre aux étudiants de l'université de Nice Sophia Antipolis d'accéder à un réseau relationnel facilitant leur insertion professionnelle, la création d'une association des anciens en 2007 était devenue indispensable. C'est ainsi qu'ALUMNICE a vu le jour…

>> NOTRE RÔLE

- Entretenir des relations amicales et professionnelles entre diplômés par la création d'un réseau regroupant étudiants et professionnels
- Apporter aux diplômés des outils de gestion tout au long de leur carrière
- Faire rayonner l'image de l'Université Nice-Sophia Antipolis

>> PARTICIPEZ À NOS ACTIONS

• *ALUMNICE NEWS*, le bulletin des anciens de l'université ! Informez-nous de vos créations d'entreprise, de l'avancement de votre carrière… et envoyez-nous les photos de vos mariages, naissances,… à **contact@alumnice.com**

• ANNUAIRE EN LIGNE, tous les adhérents sont sur l'annuaire.

• REJOIGNEZ LA COMMUNAUTE SUR VIADEO, sur www.viadeo.com/join/alumnice.

• VALORISATION DE NOS DIPLÔMES, réservez des toges pour les cérémonies de remise de diplômes en nous écrivant à **contact@alumnice.com**.

• INTÉGREZ UN GROUPE PROFESSIONNEL, UNE SECTION, UN CLUB.

>> DE NOUVEAUX PROJETS

• SPEED BUSINESS MEETING : des personnalités du monde entier pourront discuter par visio-conférence avec des étudiants et des anciens

• PARTENARIAT : des partenariats avec les alumni des universités du monde entier vont être créés

• CREATION D'UNE APPLICATION IPHONE "ALUMNICE" : pour y adhérer, pour rester en contact avec les autres adhérents, pour être tenu au courant de l'actualité Alumnice, tout cela depuis votre téléphone portable

• MISE EN LIGNE DU BLOG DE LA PRESIDENCE : le Président, Marcel Saucet et le bureau souhaitent s'adresser directement aux adhérents, amis et partenaires grâce au blog qui sera couplé à notre site officiel Alumnice.com

• NEWSLETTER HEBDOMADAIRE : lettre d'information envoyée à tous les anciens et amis de l'Université

Etudiants,
adhérez gratuitement sur
www.alumnice.com

Contact

ALUMNICE
Marcel Saucet, président
Campus Saint Jean d'Angély
24 avenue des Diables Bleus
06357 Nice Cedex 4
Tél : 06 98 40 03 04 - marcel.saucet@unice.fr

Le journal gratuit des étudiants

disponible sur tous les campus

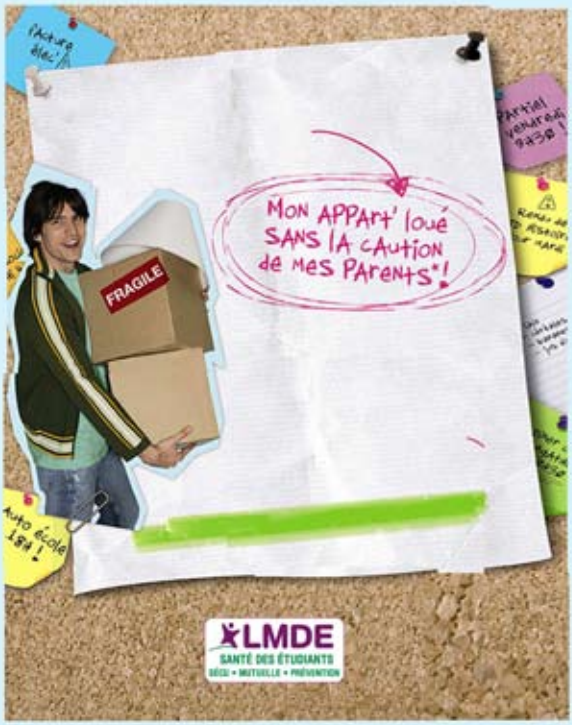

Tous les détails de notre offre sur

www.labanquedesetudiants.com

94 agences dans les Alpes-Maritimes le Var et Monaco

04 92 29 87 77

BANQUE POPULAIRE CÔTE D'AZUR

Banque et populaire à la fois.

BUREAU DE LA VIE ÉTUDIANTE

Créé début 2009, le Bureau de la Vie Étudiante (BVE) est le nouveau service dont s'est doté notre université.

Nouveau référent en matière de vie étudiante, il a la particularité d'être géré uniquement par des étudiants, sous la responsabilité du Vice-Président étudiant, (*Ludovic ARNAULT*). Ses objectifs sont triples :

- Proposer un guichet unique pour toutes vos démarches et vos recherches d'informations relatives à votre vie quotidienne
- Vous aider à la réalisation de tous vos projets associatifs, qu'ils soient culturels, humanitaires ou sportifs
- Dynamiser et aider les élus étudiants dans leurs missions

>> LES ÉLUS ÉTUDIANTS

Nous sommes représentés, au sein des différents conseils de l'université, par des élus étudiants dont vous trouverez la liste ci-dessous.

Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire

Titulaires

Ludovic ARNAULT (Droit – IAE)
David-André DARMON (Droit)
Fatima KHEMILAT (Droit)
Yasmina NOURY (IUT)
Alexia DE MEIDEROS (Sciences)
Daniel AABYE (Sciences)
Thomas WARET (Sciences)
Sabrina DUVALET (Polytech)
Camille ROBAUDI (Orthophonie)
Vincent LIU (Médecine)
Laurie CHANUT (Médecine)
Vincent MORANA (STAPS)
Jean-Baptiste FERRAND (Lettres - Psycho)
Renaud ROUX (Lettres)
Alexandre GIACHERRO (Lettres)
Laure PINEL-MOULARY (IUFM)

Conseil d'Administration

Titulaires

Thomas CÔTE (Droit)
Fabien AVAGNINA (Lettres – Psycho)
Adeline LEFEVRE (Sciences)
Alice THOREAU (Médecine)
Louis-Alexandre ERB (Sciences)

Conseil Scientifique

Titulaires

Zained HAMIDI (Lettres – Psychologie)
Nawäl BENABDELDJELBAR (Lettres)
Grazzia ABOU EZZI (Sciences)
Thibault MERLE (Sciences)

Pour contacter les élus :
nom.prenom@etu.unice.fr

>> ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

Notre université est composée de plusieurs UFR (Unité de Formation et de Recherche) et, dans chacune de ces composantes, il existe des associations étudiantes. Ces associations rythment la vie des campus au quotidien. Elles agissent à tous les niveaux, autant pour les loisirs que pour les études. Certaines organisent des tutorats ou encore des soirées étudiantes, d'autres font de l'humanitaire. Ces associations sont primordiales pour l'avenir et le rayonnement de notre université et un passage conseillé à tous les étudiants.

Pour les étudiants, être membre ou dirigeant d'une association est une véritable experience nous permettant d'acquérir de nouvelles compétences, notamment professionnelles.

Vous trouverez une liste de toutes les associations étudiantes au Bureau de la Vie Étudiante (BVE).

>> AIDES AUX INITIATIVES ÉTUDIANTES

Le BVE est là pour vous aider à monter vos projets associatifs. Nous vous mettrons en relation avec la fédération des associations et corporations étudiantes du 06 (FACE 06) qui assure les formations pour la constitution des dossiers du Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE). Ce fonds, géré par une commission composée essentiellement d'élus étudiants, permet d'obtenir des subventions pour développer vos projets. Il dispose de plus de 200 000 €.

Toutes les informations concernant le FSDIE sur :

www.unice.fr

rubrique « vie étudiante »

Contact

Bureau de la Vie étudiante
28 avenue de Valrose, (sous la bibliothèque de l'UFR Sciences)
06103 Nice cedex 2
04 92 07 68 79 - bve@unice.fr

Rejoignez le BVE sur Twitter

http://twitter.com/vpe_unice

L'ESPACE ÉTUDIANT

La FACE 06, fédération étudiante qui réunit la majorité des associations étudiantes des filières universitaires et non universitaires du département, anime la vie étudiante, et représente les étudiants dans un certain nombre d'instances.

L'Espace étudiant permet aux étudiants de venir s'informer sur les animations et la vie étudiante locale : concerts, soirées, voyages, projets, concours, débats. Les préventes pour ces évènements sont en principe disponibles sur place peu de temps avant les représentations.

Ce « café associatif » permet aussi aux étudiants de venir boire un verre ou prendre un café après les cours, en rencontrant les élus étudiants ou les responsables étudiants des campus, pour discuter avec eux de la vie étudiante. C'est notamment le lieu pour aborder des questions ou des problèmes concernant le déroulement des études et les difficultés que vous pouvez rencontrer (problèmes d'enseignement, situations particulières, étudiants étrangers,…).

Sur place : accès Internet gratuit, boissons chaudes et boissons fraîches, location de vélos, documentation pour mener un projet, information sur la vie étudiante des campus et des villes de Nice à Sophia Antipolis, listing et contacts des associations étudiantes.

À SAVOIR

L'Espace Etudiant est le « prototype » de la Maison de l'Etudiant, qui devrait voir le jour d'ici 2012 à Nice, et qui regroupera un grand nombre de services supplémentaires, comme le bureau de la vie étudiante et des salles de concert et de sport.

Contact

Espace Etudiant
18 rue Dalpozzo à Nice (en plein coeur du quartier Carré d'Or)
ouvert tous les jours de la semaine et certains soirs
(accès lignes bus 3, 7, 9, 10, 14, 22, 52, 94 - arrêts : Rivoli/Joffre, Congrés/Joffre, Grimaldi, Rivoli),

FINANCER SES ÉTUDES, LES AIDES DU CROUS

Le CROUS (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) de Nice-Toulon peut vous aider à financer vos études. Bourses, logement, restauration, nombreux sont les domaines dans lesquels il intervient. Mode d'emploi…

>> LE DOSSIER SOCIAL ÉTUDIANT (DSE)

Ce dossier unique vous permet de solliciter une bourse sur critères sociaux du ministère de l'Enseignement supérieur et du ministère de la Culture et/ou un logement en résidence universitaire du CROUS. Il doit être constitué impérativement entre le 15 janvier et le 30 avril pour la rentrée universitaire suivante et doit être renouvelé tous les ans par Internet : **www.crous-nice.fr.**

Les aides sont attribuées en fonction de trois critères : les revenus de la famille, le nombre d'enfants à charge de la famille et l'éloignement du lieu d'études.

Un étudiant qui peut prouver qu'il est totalement indépendant de ses parents, en situation de rupture familiale ou de reprise d'études peut obtenir une allocation d'études.
Renseignement auprès du service social du CROUS : 04 92 15 50 80

À SAVOIR

FAIRE SA DEMANDE DANS LES TEMPS, C'EST METTRE UN MAXIMUM DE CHANCES DE SON CÔTÉ POUR ABORDER LA RENTRÉE !

- **Entre le 15 janvier et le 30 avril : demande de bourse et/ou de logement sur Internet.**
- **Dans les 15 jours qui suivent : validation du dossier et envoi des pièces règlementaires.**
- **Dès réception du DSE : instruction du dossier par le CROUS de Nice-Toulon.**

Dès validation des informations transmises, le CROUS vous enverra par courrier une notification indiquant les décisions d'attribution ou de refus de votre demande de bourse.

Pour le logement, vous recevrez une information sur la suite donnée à votre demande : renouvellement, rejet ou en attente de désistement.

- **A la rentrée : confirmation de l'inscription dans un établissement d'enseignement supérieur.**

FINANCER SES ÉTUDES, LES AIDES DU CROUS

>> LES BOURSES

À SAVOIR

Quel que soit votre échelon, n'oubliez pas de faire parvenir au CROUS le justificatif de votre inscription en établissement supérieur, indispensable pour le paiement de la bourse !

Les bourses sont accordées en fonction de la situation sociale et des formations suivies (formations Licence, Master, 1er et 2e cycle). Deux compléments sont possibles : l'aide au mérite et l'aide à la mobilité internationale. Les étudiants ayant le statut de boursiers bénéficient de l'exonération de tout ou partie des droits universitaires dans les établissements d'enseignement supérieur publics et sont également dispensés de la cotisation à la sécurité sociale étudiante.

Les bourses sur critères sociaux du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche : cette aide d'un montant variable (échelons 0 à 6) est, pour le moment, versée en 9 mensualités (octobre à juin). À titre indicatif, pour l'année universitaire 2009-2010, le montant annuel des bourses sur critères sociaux était le suivant :

Échelon 0 : exonération des droits universitaires et de la cotisation à la sécurité sociale étudiante
Échelon 1 : 1 445 euros
Échelon 2 : 2 177 euros
Échelon 3 : 2 790 euros
Échelon 4 : 3 401 euros
Échelon 5 : 3 905 euros
Échelon 6 : 4 140 euros

Aide au mérite

Cette aide est accordée :

- aux élèves de terminale futurs boursiers sur critères sociaux ayant obtenu le baccalauréat avec mention très bien, quelle que soit la formation supérieure envisagée, à condition que celle-ci relève du ministère de l'Enseignement supérieur. Après les résultats du baccalauréat, le rectorat transmet au CROUS la liste des étudiants concernés. L'aide est versée pendant les 3 années de la Licence.
- aux étudiants boursiers « lauréats » à la fin de la Licence (les meilleurs de chaque diplôme qui s'inscrivent en Master 1). L'aide est versée pendant les 2 ans de Master.

Montant : 1 800 euros par an, en 9 mensualités.

À noter : les étudiants bénéficiaires d'une bourse de mérite avant cette date continuent à percevoir cette aide selon les modalités fixées en 2007-2008.

Aide à la mobilité internationale

Cette aide contingentée s'adresse aux étudiants boursiers sur critères sociaux effectuant un trimestre, ou un semestre d'études ou une année d'études à l'étranger dans le cadre de leur cursus universitaire.

Montant : 400 euros par mois. (entre 2 et 9 mensualités).

À noter : les étudiants doivent constituer un dossier auprès du service des relations internationales de l'université de leur campus.

LE LOGEMENT

• 8 résidences universitaires à Nice, 2 à Sophia Antipolis et 1 à Cannes (retrouvez toutes les résidences universitaires du CROUS : **www.crous-nice.fr**)

• Plus de 3 700 places (chambres ou studios) destinées en priorité aux étudiants boursiers. La demande d'un logement géré par le CROUS se fait par la constitution du dossier social étudiant (DSE) entre le 15 janvier et le 30 avril *(voir pages précédentes)*.

LE SERVICE LOGEMENT EN VILLE

Le CROUS vous propose des petites annonces de particuliers en exclusivité, sans frais d'agence. Vous pouvez les consulter au service logement du CROUS ou sur le site Internet : www.crous-nice.fr.

Trois types de logements meublés sont proposés à la location :

• La chambre traditionnelle, meublée, environ 10 m², au sein d'une résidence dotée d'espaces communs (cuisinettes, douches, salles de travail, de détente…). Loyer moyen : 147 € par mois (sans déduction de l'aide au logement)*

• La chambre rénovée, meublée, équipée de cabines trois fonctions (douche-wc-lavabo). Loyer moyen : 230 € par mois (sans déduction de l'aide au logement)*

• Le logement meublé de type T1 ou supérieur, comprenant un coin cuisine, une salle de bain, un mobilier moderne et fonctionnel, dans des résidences offrant des services collectifs : laveries automatiques, bibliothèques, cafétérias, etc. Loyer moyen : 350 € par mois (hors charges et complément mobilier et avant déduction de l'aide au logement)*

L'ensemble des résidences universitaires sont meublées et équipées de connexion Internet.

**Tarifs applicables du 01/09/2010 au 30/06/2011*

À SAVOIR

Selon les résidences, des chambres ou studios spécialement aménagés pour les étudiants handicapés sont disponibles.
Renseignez-vous auprès de la résidence ou allez sur www.crous-nice.fr

LES AIDES AU LOGEMENT

Les aides au logement sont attribuées par la caisse d'allocations familiales (CAF) sur critères sociaux (ressources, situation familiale, nature du logement,…). Il en existe deux : l'allocation logement à caractère social (ALS) et l'aide personnalisée au logement (APL).

Ces aides ne sont pas cumulables avec les prestations familiales des parents pour les enfants de moins de 20 ans. Par conséquent, l'étudiant qui choisit de bénéficier des aides au logement n'est plus considéré comme étant à la charge de ses parents pour l'ouverture des droits aux prestations familiales.

• L'ALS (allocation logement à caractère social)

Qui ? Tous les étudiants (sans distinction d'âge, de situation familiale et professionnelle), qu'ils soient locataires, sous-locataires ou colocataires.

Quoi ? Logement d'au minimum 9 m² pour une personne et 16 m² pour un couple, contrat établi au nom de l'occupant ou des occupants.

Comment ? Calcul de l'aide selon ressources personnelles et montant du loyer ; formulaire à télécharger sur www.caf.fr, à compléter et à remettre au gestionnaire de la résidence.

ALS versée directement au CROUS (procédure du tiers payant). L'étudiant ne paie que la part du logement restant à sa charge.

• L'APL (aide personnalisée au logement)

Qui ? Tous les étudiants (sans distinction d'âge, de situation familiale et professionnelle), locataires à titre principal d'un logement, neuf ou ancien

Quoi ? Logements faisant l'objet d'une convention entre son propriétaire et l'État

Comment ? Calcul de l'aide selon ressources, taille de la famille, lieu de résidence, montant du loyer et statut d'occupation ; formulaire à télécharger sur www.caf.fr, à compléter et remettre au gestionnaire de la résidence.

APL versée directement au CROUS (procédure du tiers payant). L'étudiant ne paie que la part du logement restant à sa charge.

À SAVOIR

LE LOCA - PASS POUR LES ÉTUDIANTS

Les organismes collecteurs du 1 % logement proposent gratuitement des aides aux jeunes de moins de 30 ans, ainsi qu'à l'ensemble des salariés (y compris étudiants) du secteur privé non agricole pour louer un logement. Le Loca-Pass comprend :

- **une avance du dépôt de garantie demandée par le bailleur (sous la forme d'un prêt à taux 0 %, remboursable sur 3 ans maximum par mensualités de 15 euros minimum)**
- **une caution solidaire d'une durée de 3 ans donnée au bailleur couvrant un maximum de 18 mensualités (loyer et charges locatives nettes d'aides au logement).**

Faites votre demande directement en ligne sur http://www.locapass.fr/

LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES

Chaque campus dispose d'un restaurant universitaire (RU), d'une cafétéria et/ou d'une sandwicherie, ouverts à tous les étudiants inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur ouvrant droit au bénéfice de la sécurité sociale, sur présentation d'un justificatif. Les RU proposent un choix varié de repas complets, salades, sandwichs froids et chauds, de plats spéciaux (grillades, pizzas, buffet), formules repas,… À titre indicatif, en 2009-2010, le ticket repas coûtait 2,90 euros.

Les horaires d'ouverture sont variables selon les structures et consultables sur le site Internet du CROUS : www.crous-nice.fr. Pendant les vacances ou les jours fériés, des permanences sont assurées. Vous pouvez consulter les menus des restaurants universitaires sur le site du CROUS : www.crous-nice.fr, rubrique « restauration ».

Retrouvez l'ensemble des restaurants universitaires sur

www.crous-nice.fr

LMDE
SANTÉ DES ÉTUDIANTS
SÉCU • MUTUELLE • PRÉVENTION

Ne prenez pas de risque avec votre santé !

2010-2011

Nos complémentaires santé à partir de 5 € par mois*

- Bénéficiez de 50% de votre cotisation pour l'acquisition d'une complémentaire santé**

ALPES MARITIMES

- Renseignements dans votre agence de NICE : 18, avenue Thiers de 9h30 à 17h, du lundi au vendredi

* Coût mensuel donné à titre indicatif pour une garantie « Coups Durs LMDE » 12 mois au tarif annuel de 60 € pour l'année 2010/2011.
** Remboursée sur justificatif d'adhésion dans la limite des frais engagés.

LMDE
SANTÉ DES ÉTUDIANTS
SÉCU • MUTUELLE • PRÉVENTION

www.lmde.com

MUTUALITÉ FRANÇAISE

La Mutuelle des Etudiants - LMDE : mutuelle n° 431 791 672, soumise aux dispositions du livre II du code de la Mutualité. Ce document n'a pas de valeur contractuelle. Studio LMDE - 20202

Pass Annuel "- 26 ans" = 100 €

...et la billettique envibus vous simplifie le bus !

Toutes les lignes Tous les horaires

info envibus
04 89 87 72 00
www.envibus.fr

icilà d'envibus

Découvrez l'autre façon de vous déplacer avec envibus !

N° Vert 0 800 202 244

appel gratuit depuis un téléphone fixe
ou n° local : 04 92 19 76 33

SÉCURITÉ SOCIALE

>> LA SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

La sécurité sociale étudiante est obligatoire (sauf exceptions) et assure les prestations d'assurance maladie pour tous les étudiants âgés de 16 à 28 ans. Selon les cas, elle est gratuite ou payante (à titre indicatif, 198 euros pour l'année universitaire 2009-2010). Votre adhésion se fait au moment de l'inscription administrative à l'université. Elle prend effet le 1er octobre de l'année universitaire et s'achève le 30 septembre.

Dans le cadre de votre première inscription à l'université, vous devez présenter obligatoirement :

- la copie de la carte d'assuré social sur laquelle vous figurez comme ayant droit ;
- la carte d'immatriculation délivrée en juin en classe de terminale et portant la mention du numéro national d'immatriculation.

Votre centre de sécurité sociale étudiante vous enverra votre carte d'affiliation après votre inscription.

>> LES MUTUELLES

L'adhésion à une mutuelle n'est pas obligatoire. Toutefois, les centres de paiement sécurité sociale étudiante ne remboursent pas la totalité des dépenses médicales, ils offrent en complément des prestations de mutuelles.

À SAVOIR

SÉCU OBLIGATOIRE OU NON ? GRATUITE OU PAYANTE ?

Tout dépend de votre situation familiale, du fait que vous soyez boursier, étranger, … Tous les détails sur www.unice.fr, portail « Étudiants », rubrique « Santé ».

MEP
36, rue de la Buffa
06000 NICE
Tél : 04 26 31 79 29
(numéro non surtaxé)
www.mep.fr

L.M.D.E.
18 avenue Thiers - 06010 NICE
Tél : 32 60 (0,15 cts TTC/min)
Pour toute demande relative à votre contrat ou au suivi de vos remboursements,
01 40 92 54 85
www.lmde.com

Renseignez-vous auprès de la MEP et de la LMDE lors de votre inscription pour choisir la solution la mieux adaptée à votre situation !

MÉDECINE PRÉVENTIVE ET PROMOTION DE LA SANTÉ

Un service à l'université : le Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)

- Une visite médicale systématique et obligatoire et un examen dentaire pour les étudiants en première année d'inscription à l'UNS et pour toutes les années d'études quant aux étudiants des filières médicales
- Consultations spécialisées (psychiatrie et nutrition) sur rendez-vous
- Actions de prévention santé (sida, toxicomanie, tabac, diététique, sexualité, contraception, …)

Permanences d'assistantes sociales sur les différents campus

www.unice.fr

rubrique « vie étudiante » espace santé

Contact

Service universitaire de médecine préventive et de promotion de la santé (SUMPPS)
24 avenue des Diables bleus
06357 Nice Cedex 4
Tél. : 04 92 00 12 31 - sumpps@unice.fr

ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

L'Université Nice Sophia Antipolis, via la CAEH (Cellule d'Accueil des Étudiants Handicapés), met en œuvre un ensemble de dispositifs afin de faciliter l'intégration des étudiants en situation de handicap dans les diverses formations qu'elle propose comme au travers des activités de la vie étudiante.

>> LA CAEH EN QUELQUES MOTS

La CAEH est une structure qui a pour objectif d'accompagner l'étudiant en situation de handicap, de l'orienter et de le conseiller afin d'aménager au mieux l'organisation de ses études et de trouver des solutions adaptées à son cas.
Le personnel de la CAEH aide l'étudiant handicapé à formuler son projet de formation universitaire (orientation, formation et insertion professionnelle).

>> SES MISSIONS

- **Organisation des aménagements des études** (prise de notes, tuteur, soutien pédagogique, assistance aux études, prise en charge des photocopies, aides diverses, ...).
- **Mise en place des dispositions relatives aux examens** (temps majoré, secrétariats, équipements spécialisés, salles individuelles...)

>> DEMARCHES

Dès votre inscription, vous devez, (si bien sûr vous le désirez) vous faire connaître auprès de la CAEH qui vous indiquera toutes les démarches à effectuer et vous fournira tous les documents utiles à la mise en place des aménagements vous concernant.
Vous pouvez contacter la CAEH soit par téléphone, soit par mail, aux coordonnées que vous trouverez ci-dessous.
Vous pouvez également consulter le site internet de l'université, rubrique « futurs étudiants» - onglet « étudiants handicapés », vous y trouverez un grand nombre d'informations ainsi que l'ensemble du dossier étudiant handicapé à télécharger.

ATTENTION : Il est très important de se signaler le plus tôt possible. En effet, pour les handicaps permanents, les dossiers de demandes d'aménagements doivent être constitués au plus tard 2 mois avant le début des examens (contrôles continus, examens partiels, examens terminaux).

À SAVOIR

HANDICAP TEMPORAIRE
(suite à un accident, une maladie, etc.)

Vous pouvez solliciter des aménagements d'examens. Pour cela, vous devrez appeler dès que possible le Service Universitaire de Médecine Préventive (04 92 00 12 30) qui vous délivrera un certificat médical à remettre à la scolarité

Contact

Cellule d'accueil des étudiants handicapés (CAEH)
Grand Château - 28 avenue Valrose
BP 2135 - 06103 Nice Cedex 2
Tél. : 04 92 07 66 07 - handi@unice.fr

Plus d'infos :
www.unice.fr
rubrique « vie étudiante » espace handicap

CULTURE

Programmation détaillée dans le livret « bonjour culture » et les dépliants trimestriels « demandez le programme ».

La Direction de la Culture propose un ensemble d'activités gratuites pour tous les étudiants de

>> 7 ATELIERS CULTURELS : Théâtre, Choeur, Jazz, Fanfare, Ensemble Vocal, Big band et Gospel.

>> DES INVITATIONS réservées aux étudiants pour des spectacles à l'Opéra, au Théâtre National, au Théâtre Lino Ventura...

>> MARS AUX MUSÉES en partenariat avec la Ville de Nice et le Master 2 Médiation et Ingénierie Culturelle.

>> LE SOUTIEN DE PROJETS CULTURELS ÉTUDIANTS (Compagnie des Délices, Labo Photo...).

>> DES CYCLES « CINÉ FAC » sur certains sites universitaires en partenariat avec des enseignants de l'Université.

>> LES « SOIRÉES PRIVILÈGE ÉTUDIANT » en association avec des étudiants de l'UNS et des grandes institutions culturelles (Opéra, CIRM, Baroque en Musique...).

À SAVOIR

Les étudiants peuvent retirer les invitations pour les spectacles, obtenir des informations sur la programmation et consulter les 400 ouvrages des auteurs individuels de l'Université à la Direction de la Culture.

>> LES FESTIVALS DU LIVRE : Le stand de l'UNS, animé par la Direction de la Culture, présente les ouvrages des auteurs de l'UNS lors des festivals du livre de Nice et de Mouans-Sartoux.

>> DES EXPOSITIONS à]L'AVANT-SCÈNE[, Pôle universitaire Saint-Jean d'Angély, et dans les Bibliothèques Universitaires. Ces événements sont inaugurés lors de vernissages musicaux.

>> LA PERMANENCE CULTURE sur les différents sites universitaires.

Contact

Direction de la Culture
Hall H - Campus Carlone - 98 bd E. Herriot
BP 3209 - 06204 Nice Cedex 3
04 93 37 56 34 ou auprès de Snéjana Ljubicic (Ljubicic@unice.fr)
Ouvert au public du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h

Plus d'infos :
www.unice.fr
rubrique « vie étudiante »
Programme Culture

>> CULTURE SCIENTIFIQUE

- Magazines gratuits cultureScience.mag, distribués sur tous les campus de l'Université et sur Nice
- Les Rencontres de la Connaissance (conférences-débats) à Saint-Jean d'Angély, tout public
- Science & Expériences pour les établissements scolaires et le grand public
- Expositions et visites Art-Science & Culture-Science [Fond-de-Scène] Valrose et]Avant-Scène[Saint-Jean d'Angély
- Village des Sciences Valrose (Fête de la Science) en octobre
- Conférences, colloques, magazines, animations, expositions, débats...

Plus d'infos :
irh.unice.fr

LES ACTIVITÉS SPORTIVES

Pour être fort dans tes études, fais du sport !

Le SUAPS (Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives) vous propose pas moins de 60 disciplines. Selon les UFR, des Bonus sport, Enseignements Complémentaires ou Unités d'Enseignements Libres peuvent être validés dans votre cursus. Renseignez-vous auprès de votre bureau des sports ; il y en a un sur chaque campus !

À SAVOIR

SPORTIFS DE HAUT NIVEAU
Afin de permettre aux étudiants sportifs de concilier au mieux poursuite d'un cursus universitaire et pratique sportive de haut niveau, vous pouvez demander le statut de « Sportif Haut Niveau Universitaire » afin de bénéficier d'un certain nombre d'aménagements pédagogiques dans votre cursus. Votre candidature (fiche à télécharger) accompagnée des justificatifs nécessaires doit être adressée avant le 15 septembre à « suaps@unice.fr ». Une commission est chargée d'examiner les demandes afin d'octroyer le statut. www.unice.fr (« portail étudiants », rubrique « Sportifs de haut niveau »)

>> LES ACTIVITÉS

- 60 activités physiques et sportives différentes (sports collectifs, sports de combat, sports de raquettes, activités de forme, danses, activités aquatiques, sports de plein air, sport en nature), de l'initiation à la compétition
- Pour tous les étudiants, personnels UNS et personnels assimilés
- Plus de 50 créneaux semestriels d'enseignements sportifs validés dans les cursus universitaires (UEL)
- Statut sportif de haut niveau universitaire : renseignements complémentaires et fiche de candidature sur le site www.unice.fr (« portail étudiants », rubrique « Sportifs de haut niveau ») - votre candidature doit être adressée avant le 15 septembre à suaps@unice.fr
- De nombreuses sorties & manifestations sportives (tournois, spectacles, randonnées, échanges sportifs internationaux)
- Des formations complémentaires autour du sport : moniteur-sportif, arbitre, responsable association sportive
- Des équipements sportifs, avec 1 piscine (en rénovation), 4 gymnases, 6 salles spécialisées, 11 courts de tennis, 1 terrain de beach volley

>> VOUS INSCRIRE

- Pour toutes les pratiques libres, inscrivez-vous en ligne sur www.unice.fr/SUAPSweb/ puis rendez-vous directement au créneau horaire correspondant à l'activité envisagée.
- Pour les U.E.L., l'inscription pédagogique ne sera ouverte qu'une semaine avant le début des cours du calendrier universitaire, via l'ENT. Places limitées et présence obligatoire dès le premier cours.

À chaque rentrée, le SUAPS édite un livret de présentation de l'ensemble des activités sportives et des modalités de participation. Vous pouvez également vous rendre dans votre bureau des sports ou sur le site Internet du SUAPS : www.unice.fr/SUAPSweb/

Contact

Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (S.U.A.P.S.)
65 avenue Valrose – 06108 Nice cedex 02
Directeur : M. Jo DEL REY
Tél. : 04 92 07 60 90 – suaps@unice.fr

Les Bureaux des sports :
www.unice.fr
rubrique « vie étudiante »
Activités sportives

REJOINS LA COMMUNAUTE

Toute l'actu

les bons plans

des concours et des lots à gagner

http://www.facebook.com/UnivNiceSophia

http://twitter.com/UNS_

Université
Nice
Sophia Antipolis

Université Nice SOPHIA ANTIPOLIS

Retrouvez toute l'actualité de l'Université en vidéo sur :

Des reportages, des interviews, des portraits...

www.unstv.fr

DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DE L'ÉVÉNEMENTIEL

Retrouvez toute l'actualité étudiante dans la rubrique « vie étudiante ». Soyez acteur de votre université en rejoignant la communauté de l'UNS sur les réseaux sociaux. N'hésitez pas à nous informer de vos événements scientifiques, sportifs ou culturels.

Le saviez-vous ?
On dit UNS et non UNSA
On écrit Université Nice Sophia Antipolis et non Université de Nice Sophia Antipolis

À SAVOIR

Pour tout événement, conférence... où l'Université est partenaire, le logo de l'UNS est nécessaire et doit être positionné en haut à gauche de vos visuels (affiches, flyers, dossiers)...

Le logo de l'université est téléchargeable
dans la rubrique DICOME
www.unice.fr

NOUVEAU

Boutique UNS :
Pour tous vos événements, vous pouvez commander des objets promotionnels de l'UNS (tee-shirts, stylos, carnets, sacs, porte-clés...) via le site unice.fr ou par e-mail à la DICOME.

Contact

Direction de la Communication
et de l'Événementiel (DICOME)
Avenue Joseph Vallot - PetitValrose
06103 Nice cedex 2
Directrice : Sabine DELABASSÉ
Tél. : 04 92 07 60 89 – com@unice.fr

LES TRANSPORTS

On le sait, utiliser les transports en commun fait du bien à la planète… et à notre porte-monnaie ! Train, tram', bus, vous n'avez que l'embarras du choix. Mode d'emploi.

>> LE TRAIN EXPRESS RÉGIONAL (TER)

La carte jeunes région PACA vous permet de voyager en TER avec 50 % de réduction tous les jours. Valable un an, elle coûte 15 €. Il existe également des abonnements train+bus.

Plus d'infos sur
www.ter-sncf.com/paca

>> LIGNE D'AZUR – LE RÉSEAU DE TRANSPORTS NICE CÔTE D'AZUR

1 €, c'est le tarif unique pour accéder à l'ensemble du réseau tram et bus de la Communauté d'agglomération Nice Côte d'Azur (CANCA), correspondances comprises. Des abonnements offrent des tarifs avantageux pour les -26 ans :
Free bus 31 : 20 € pour 31 jours à compter de la 1re validation. Voyages illimités.
Free bus : 150 € pour 365 jours à compter de la date d'achat. Voyages illimités.
Pack Eco : 8,5 € pour 10 voyages sans limitation de durée.
Pour les +26 ans, des offres équivalentes existent mais aux tarifs respectifs de 28 €, 224 € et 8,5 €.
Frais de dossiers gratuits pour les possesseurs de la carte FACE 06

Plus d'infos sur
www.lignedazur.com

>> ENVIBUS – LE RÉSEAU DE TRANSPORTS DE SOPHIA ANTIPOLIS

Le ticket à l'unité pour circuler dans les 16 communes de la Communauté d'agglomération Sophia Antipolis (CASA) vous coûtera 1 € ; il est valable 3 heures (correspondances comprises). Des abonnements à tarifs réduits vous sont également proposés :
Pass mensuel (-26 ans) : 12 € - Pass annuel (-26 ans) : 100 €.
Pour les +26 ans, ces tarifs sont portés respectivement à 22 € et 200 €.

Plus d'infos sur
www.envibus.fr

>> RÉSEAU DÉPARTEMENTAL TAM (TRANSPORTS ALPES-MARITIMES)

Le réseau de bus TAM assure les liaisons interurbaines sur l'ensemble du territoire des AM. Le tarif unique est fixé à 1 €, 20 € pour un abonnement mensuel. Avec la carte TAM PASS, les étudiants de -26 ans peuvent obtenir la gratuité entre leur lieu de résidence et leur lieu d'études. Il existe également des lignes nocturnes, NOCTAM'BUS.

Plus d'infos sur
www.cg06.fr/transport/transports-tam.html
ou au 0800 06 01 06
appel gratuit depuis un poste fixe

Tarifs 2009

TÉLÉPHONES UTILES

Samu – urgences médicales : **15**

Pompiers : **18 (depuis un fixe)**
ou 112 (depuis un portable)

Tabac info service : **0825 309 310**

Sida info service : **0800 840 800**

Planning familial (contraception, IVG…) : **04 92 09 17 26**

SOS Amitié : **04 93 26 26 26**

SOS Suicide phénix : **0825 12 03 64**

Alcooliques anonymes : **04 93 82 91 10**

Centre de recherche documentation et d'information en toxicomanie : **04 93 53 39 39**

Centre anti-poison : **04 91 75 25 25**

Comité hygiène et sécurité de l'UNS : **04 92 07 65 01**
(situé au Grand Château, Valrose, Nice)

Actualités - UNS TV - iTunesU - Les comptes Twitter et Facebook de l'UNS
Annuaire - Informations pratiques - Plans et itinéraires.

Restez connecté !

L'application de l'UNS est disponible sur iPhone, iPod touch et iPad

http://iphone.unice.fr/